

LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

ORGANE OFFICIEL

DU

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION

POUR LA

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

—•••—
11^e Volume — Année 1895 /97

—•••—
BERNE
Imprimerie S. COLLIN

—
1895

LA

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

ORGANE OFFICIEL

DU

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION

POUR LA

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

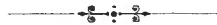
11^e Volume — Année 1895BERNE
Imprimerie S. COLLIN—
1895

TABLE DES ARTICLES

	Pages		Pages
Article 4 de la Convention internationale. Des modifications à apporter à l'—	116	Bibliographie. Publications indépendantes 59, 60, 77, 95, 111, 126, 142, 171, 192	192
Avis et renseignements :		Publications périodiques 13, 31, 46, 60, 77, 95, 112, 127, 142, 155, 171	171
28. Taxes à payer pour l'obtention d'un brevet en Espagne	13	(Voir la <i>Table bibliographique</i> ci-après, page XI.)	
29. Marques complexes déposées par la même personne; celle-ci peut-elle combiner les éléments des diverses marques?	13	Bulletin.	
30. Situation du demandeur de brevet unioniste qui dépose sa première demande de brevet dans un État autre que celui auquel il ressortit	26	ALLEMAGNE. — Association pour la répression de la concurrence déloyale dans le duché de Brunswick	12
31. Effet de la déchéance d'un brevet belge sur les pris postérieurement en France et en Suisse	26	Avant-projet de loi sur la concurrence déloyale	12
32. Application de l'article 4 de la Convention (délai et priorité) à une invention ayant fait l'objet de plusieurs certificats d'addition	45	Bureau des brevets; le nouveau président	169
33. Les dispositions de la Convention internationale sont-elles applicables, selon les termes de son article 2, aux sujets ou citoyens des États contractants, alors même qu'ils seraient domiciliés dans un État ne faisant pas partie de l'Union?	76	Décision de la Section des marques de marchandises	152
34. Législation sur les marques dans les pays suivants: Malte, îles de la Manche, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Russie d'Asie, Saint-Thomas, Islande	77	La loi sur la concurrence déloyale devant le <i>Reichstag</i>	186
35. L'application de l'invention exigée par la loi suisse (art. 9, n° 3) doit-elle avoir lieu en Suisse ou dans un pays quelconque?	77	Procès en contrefaçon intenté à l'Administration postale de l'Empire	186
36. Une maison peut-elle déposer comme marque, en Suisse, un nom commercial autre que sa raison de commerce ordinaire? L'étranger unioniste est-il, dans ce domaine, traité sur le même pied que le national?	94	AUTRICHE. — Dépôt d'un projet de loi additionnelle sur les marques	26
37. Un inventeur français, breveté en France et en Belgique, peut-il demander un brevet de perfectionnement en Belgique et déposer, dans le délai de priorité de six mois établi par l'article 4 de la Convention, un certificat d'addition en France pour le même perfectionnement?	95	Examen des marques déposées, au point de vue de leur ressemblance avec d'autres marques déjà enregistrées	186
38. Possibilité, pour un industriel suisse, de faire enregistrer ses marques en Russie	125	Projet de loi concernant la concurrence déloyale	93
39. Exploitation exigée par la législation austro-hongroise sur les brevets d'invention; en quoi elle consiste	125	AUTRICHE-HONGRIE. — Entrée en vigueur de la législation complémentaire sur les marques	125
40. Exécution donnée à l'article 12 de la Convention dans les divers États de l'Union	153	BULGARIE. — Utilité de l'enregistrement des marques	13
41. Portée du 1 ^{er} alinéa de l'article 13 de la loi allemande sur les modèles d'utilité; quels sont les pays auxquels cette loi est applicable?	170, 192	ÉTATS-UNIS. — Arbitrage en matière de marques	111
		Plaintes formulées contre le Bureau des brevets allemand	185
		Rapport du Commissaire des brevets sur l'année 1894	93
		Revision de la loi sur les brevets	170
		FRANCE. — Circulaire de la direction générale des douanes concernant la reproduction de monuments parisiens sur des produits importés	169
		Enregistrement international des marques; circulaire ministérielle	111
		Indications de provenance prohibées	25
		Mouvement en faveur de la revision de la loi sur les brevets	152
		GRANDE-BRETAGNE. — Application de la loi sur les marques de marchandises aux échantillons	186
		Ordonnance concernant l'application, à l'Australie occidentale, des dispositions coloniales sur la propriété industrielle	76
		Signatures admises comme marques de fabrique	186
		GRÈCE. — Convention avec les Pays-Bas sur la propriété industrielle	142
		HONGRIE. — Dépôt d'un projet de loi additionnelle sur les marques	26
		Emploi de la couronne hongroise et de l'écusson de la Hongrie dans les marques de fabrique	186

	Pages		Pages
Bulletin :		Documents officiels :	
HONGRIE. — Entrée en vigueur de la loi sur les brevets	142	Liste des États membres de l'Union internationale et des Unions restreintes	1
Législation sur les brevets	94	Publications officielles concernant l'accession du Danemark à la Convention internationale	2, 34
Loi sur les brevets, travaux parlementaires	76	Publications officielles concernant la dénonciation de la Convention internationale par le Guatemala	34
INDE BRITANNIQUE. — Exigences douanières concernant les indications de provenance	169	Traités particuliers: <i>Italie-Colombie</i>	6
JAPON. — Législation sur les brevets. Perspective de l'accession du Japon à l'Union de la propriété industrielle	58, 94	<i>Suède-Danemark</i>	18
PAYS-BAS. — Nouveaux efforts faits en faveur des brevets d'invention	57	Espagne. Les brevets de cinq ans et leurs effets	35, 49
Rapport du Bureau de la propriété industrielle sur la période écoulée entre le 1 ^{er} décembre 1893 et le 31 décembre 1894	141	Hongrie. Le projet de loi sur les brevets	6
PERSE. — Protection accordée pour des dessins de tapis exploités par des étrangers	170	Jurisprudence :	
PORTUGAL. — Revision de la législation en matière de propriété industrielle	12	<i>Allemagne</i>	11, 44, 56, 185
ROUMANIE. — Conventions conclues avec la France et la Grande-Bretagne en matière de propriété industrielle	111	<i>Autriche</i>	12, 57, 123
Interdiction de l'usage de la Croix-Rouge comme marque de fabrique	59	<i>Belgique</i>	139
Régime conventionnel en matière de marques de fabrique	192	<i>Espagne</i>	25, 120
RUSSIE. — Revision de la législation sur les brevets et sur les marques	76	<i>États-Unis</i>	55, 88, 120, 141, 166, 185
SUISSE. — L'industrie chimique et les brevets d'invention	152	<i>France</i>	73, 88, 89, 107, 110, 120
Rapport sur la gestion du Bureau de la propriété intellectuelle en 1894	76	<i>Grande-Bretagne</i>	10
TURQUIE. — Imperfections de la loi sur les marques	44	<i>Italie</i>	56, 90, 110, 141, 166
VICTORIA. — Protection des marques et des indications de provenance	170	<i>Russie</i>	185
Classifications administratives en matière de marques	18	<i>Suisse</i>	41, 91, 166
Correspondance :		<i>Turquie</i>	73
<i>Allemagne</i> (J. Kohler)	182	Nécrologie :	
<i>Espagne</i> (F. Elzaburu)	38	Otto von Kœnen	111
<i>États-Unis</i> (A. Pollok)	22, 85	Le colonel F. A. Seely	45
<i>France</i> (E. Pouillet)	24, 69	Portugal. La propriété industrielle en —	65
<i>Grande-Bretagne</i> (G. G. M. Hardingham)	39, 73	Russie. Revision de la législation russe sur les brevets	101
<i>Italie</i> (M. Amar)	53, 105, 137	Statistique :	
<i>Italie</i> (E. Bosio)	87, 165	Enregistrement international des marques, 1893-1894	15
<i>Russie</i> (A. Pilenko)	101, 184	Enregistrement international des marques, 1893-1895	190
Délai de priorité établi par l'article 4 de la Convention.		Statistique générale de la propriété industrielle de 1886 à 1893	27
La jouissance du — est-elle subordonnée à l'accomplissement d'une formalité?	135	Statistique générale de la propriété industrielle de 1886 à 1894	187
Documents officiels :		ALLEMAGNE. — Statistique de la propriété industrielle, année 1894	155
Législation intérieure: <i>Allemagne</i>	6, 85	Statistique des marques de marchandises pendant la première année de l'application de la loi de 1894 (1 ^{er} octobre 1894 — 30 septembre 1895)	174
<i>Autriche</i>	148, 149	AUTRICHE. — Statistique des brevets pour l'année 1894	93
<i>États-Unis</i>	85	ÉTATS-UNIS. — Données extraites du rapport du Commissaire des brevets au Congrès sur l'année 1894	92
<i>Grande-Bretagne</i>	6, 147	FRANCE. — Marques déposées en 1894	173
<i>Hongrie</i>	162, 178	GRANDE-BRETAGNE. — Statistique de la propriété industrielle pour l'année 1893	15, 30, 48, 62
<i>Italie</i>	34	NOUVELLE-ZÉLANDE. — Propriété industrielle, années 1890 à 1892	173
<i>Pérou</i>	26	PAYS-BAS. — Extraits du rapport du Bureau de la propriété industrielle, 1 ^{er} décembre 1893 — 31 décembre 1894	142
<i>Portugal</i>	82, 97, 113, 129, 131, 143, 159, 175	PORTUGAL. — Marques enregistrées de 1883 à 1893	15
<i>Suède</i>	17	QUEENSLAND. — Statistique des brevets, année 1893	173
<i>Suisse</i>	2, 148	SUISSE. — Statistique de la propriété industrielle pour 1894	79
		Tunisie. Protection des marques de fabrique	52

TABLE ANALYTIQUE

A

ALLEMAGNE. — Brevet; description et dessins du brevet ne concordant pas avec les revendications, p. 44. — Brevet, publication de l'invention par un tiers, p. 11. — Brevets pour procédés chimiques; échantillons à joindre aux demandes; avis du 1^{er} décembre 1894, p. 6. — Bureau des brevets; le nouveau président, p. 169. — Bureau des brevets; plaintes formulées contre lui aux États-Unis, p. 185. — Concurrence déloyale; association formée dans le duché de Brunswick pour la combattre, p. 12. — Concurrence déloyale; avant-projet de loi, p. 12. — Décision de la Section des marques, p. 152. — Loi sur la concurrence déloyale (La) devant le Reichstag, p. 186. — Loi sur les marques de 1894; changements introduits par elle; jurisprudence récente en matière de marques; usurpation de la qualité de breveté, p. 182. — Marques illicites; confiscation des marchandises; ordonnance prussienne du 9 janvier 1895, p. 85. — Modèles d'utilité; art. 13, al. 1 de la loi; réciprocité; publication officielle; pays au profit desquels a été faite, p. 170, 192. — Modèle d'utilité vendu; modèle analogue déposé antérieurement; action en restitution du prix d'achat, p. 56. — Procès en contrefaçon intentée à l'Administration postale de l'—, p. 186. — Statistique de la propriété industrielle, année 1894, p. 155. — Statistique des marques pendant la première année de l'application de la loi de 1894 (1^{er} octobre 1894—30 septembre 1895), p. 174. — Traité avec l'Autriche-Hongrie sur la propriété industrielle; son application, p. 11.

ANTILLES DANOISES. — Ne possèdent pas de législation sur les marques, p. 77.

ARRANGEMENT DU 14 AVRIL 1891. — V. Enregistrement international, Indications de provenance.

AUSTRALIE OCCIDENTALE. — Dispositions coloniales de la législation britannique sur la propriété industrielle rendues applicables à l'—, p. 76.

AUTRICHE. Brevet d'importation pour une invention protégée en Allemagne par un modèle d'utilité, p. 12. — Loi du 15 juillet 1895 concernant les marques obligatoires pour faux, faucilles et lames de hache-paille, texte, p. 149. — Loi du 30 juillet 1895 complétant et modifiant celle du 6 janvier 1890 sur la protection des marques, projet, p. 26; entrée en vigueur, p. 125; texte, p. 148. — Marques déposées; examen, p. 186. — Marques françaises; convention austro-française du 18 février 1884, p. 57.

— Projet de loi sur la concurrence déloyale, p. 93. — Règlement de la Chambre de commerce de Vienne concernant l'enregistrement des marques p. 149. — Statistique des brevets, année 1894, p. 93.

B

BELGIQUE. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 153. — Marque suédoise déposée avant l'accession de la Suède à la Convention; inefficacité; condition pour que le dépôt ait son effet, p. 139.

BREVET ADDITIONNEL. — Art. 4 de la Convention; délai de priorité; applicable aux —, p. 95. — Art. 4 de la Convention; délai de priorité; application à une invention ayant fait l'objet de plusieurs —, particulièrement dans les pays qui ne délivrent pas de tels brevets, p. 45.

BREVET D'IMPORTATION. — *Autriche*. — délivré pour une invention protégée en Allemagne par un modèle d'utilité; validité, p. 12. — *Espagne*. Les — de cinq ans et leurs effets, p. 35, 49. — *États-Unis*. Brevet d'invention; brevet étranger de date antérieure; durée du brevet américain limitée par celle du brevet étranger, p. 25, 55. — *France*. Invention brevetée en Belgique puis en France; déchéance du brevet belge; — français solidaire, p. 26. — *Italie*. Introduction et mise en œuvre, avant la demande du —, de l'objet breveté acheté à l'étranger; art. 4 de la loi sur les brevets; nullité, p. 110. — *Portugal*. Décret du 15 décembre 1894, texte, p. 84, règlement d'exécution du 28 mars 1895, texte, p. 143. — *Suisse*. Invention brevetée en Belgique puis en Suisse; déchéance du brevet belge; — suisse non solidaire, p. 26.

BREVET D'INVENTION. — *Allemagne*. Avis du 1^{er} décembre 1894 concernant les échantillons à joindre aux demandes de — pour procédés chimiques, p. 6. — Divergences entre la description et les dessins du — et ses revendications; nullité totale ou partielle, p. 44. — Procès en contrefaçon intentée à l'Administration postale allemande, p. 186. — Publication de l'invention par un tiers avant la délivrance du —, p. 11. — Usurpation de la qualité de breveté, p. 185. — *Autriche-Hongrie*. Exploitation exigée par la loi; vente, dans une des villes de la Monarchie, d'un exemplaire de l'objet breveté fabriqué à l'étranger, p. 125. — *Espagne*. Exploitation partielle; annulation; but atteint sans l'application de tous les moyens

indiqués dans le —; rétablissement du — révoqué, p. 25. — Les — de cinq ans et leurs effets, p. 35, 49. — Taxes à payer pour l'obtention d'un — p. 13. — *États-Unis*. Action en nullité; gouvernement des États-Unis demandeur; demande rejetée par la Cour d'appel de circuit; faculté, pour le gouvernement, de recourir à la Cour suprême; loi du 3 mars 1891, p. 185. — Bureau des — allemand; plaintes formulées contre lui, p. 185. — Demande de —; demandes concurrentes de date postérieure; *interferences*; retard apporté à la demande de —, p. 88. — Modifications (du 14 février 1895) au règlement sur les —, texte, p. 85. — Revision de la loi sur les —, p. 170. — Taxe finale non payée; déchéance; renouvellement de la demande, p. 88. — *France*. Défaut de nouveauté; publicité; — étranger; spécification provisoire anglaise, p. 88. — Demande de — déposée par un ressortissant français en Belgique, puis en France, pendant le délai de priorité; validité du — français, p. 26. — Exploitation du — prévue par l'article 5 de la Convention; elle se rapporte à la fabrication, non à la vente, p. 110. — Mouvement en faveur de la revision de la loi sur les —, p. 152. — *Grande-Bretagne*. Premier dépôt effectué dans un autre État de l'Union; délai de priorité; revendications; nécessité de reproduire les revendications de la demande de — originale, p. 10. — Projet de loi modifiant la législation sur les —, p. 70. — *Hongrie*. Loi du 14 juillet 1895 sur les —, projet, p. 6; travaux parlementaires, p. 76; exposé de la loi, p. 94; texte, p. 162, 178; entrée en vigueur, p. 142. — *Italie*. Demande de — déposée par un ayant cause de l'inventeur; validité, p. 56. — Licence d'exploitation; déchéance du — par suite du non-paiement de la taxe; restitution proportionnelle de la somme payée, ou dommages-intérêts, p. 141. — Non-exploitation; inaction involontaire; déchéance non encourue, p. 166. — Non-exploitation; offre de licence refusée; inaction involontaire; preuve, p. 90. — Résultat industriel; brevetabilité, p. 56. — *Japon*. Législation sur les —, p. 58, 94. — *Pays-Bas*. Nouveaux efforts faits en faveur des —, p. 57. — *Pérou*. Modification de la loi sur les — précisant la garantie à fournir par le déposant étranger; texte, p. 26. — *Portugal*. Décret du 15 décembre 1894, texte, p. 82; règlement d'exécution du 28 mars 1895, texte, p. 132. — *Russie*. Revision de la législation sur les —, p. 76, 101. —

Suède. Ordonnance royale du 19 octobre 1894 concernant les — d'origine danoise, p. 17. — *Suisse.* Application de l'invention (art. 9, n° 3 de la loi); doit-elle avoir lieu en Suisse ou dans un pays quelconque? p. 77. — Décisions du Conseil fédéral des 27 novembre 1894 et 6 septembre 1895 concernant les inventions faites par les fonctionnaires fédéraux, p. 148. — Industrie chimique et —, p. 152. — V. Brevet additionnel, Brevet d'importation, Convention, Statistique.

BULGARIE. — Marques; utilité de l'enregistrement, p. 13.

C

CERTIFICAT D'ADDITION. — V. Brevet additionnel.

CHAMPAGNE. — V. Indication de provenance.

CLASSIFICATION. — Marques; — administratives; projet de — pour les marques internationales, p. 48.

COLOMBIE. — Traité avec l'Italie, texte, p. 6.

CONCURRENCE DÉLOYALE. — *Allemagne.* Association pour la répression de la — dans le duché de Brunswick, p. 12. — Avant-projet de loi, analyse, p. 12. — Loi sur la — (La) devant le *Reichstag*, p. 186. — *Autriche.* Projet de loi sur la —, p. 93. — *Portugal.* Décret royal du 15 décembre 1894, texte, p. 129. — *Suisse.* Enseignes d'hôtel; confusion, p. 91.

CONVENTION INTERNATIONALE du 20 mars 1883. — Art. 2; situation des ressortissants des États contractants domiciliés hors du territoire de l'Union, p. 76. — Art. 4; applicable aux brevets additionnels, p. 45, 95. — Art. 4; la jouissance du délai de priorité est-elle subordonnée à l'accomplissement d'une formalité? p. 135. — Art. 4; modifications à y apporter, p. 116. — Art. 12; exécution donnée à cet article dans les divers États de l'Union, p. 153. — *Belgique.* Marque suédoise déposée avant l'accession de la Suède à la —; inefficacité, p. 139. — *France.* Art. 4; demande de brevet déposée en Belgique par un ressortissant français, puis en France, pendant le délai de priorité; validité du brevet français, p. 26. — Art. 5; l'obligation d'exploiter conformément à la loi nationale se rapporte à la fabrication, non à la vente, p. 110. — *Grande-Bretagne.* Art. 4; nécessité de reproduire dans la demande de brevet les revendications contenues dans la demande originale, p. 10. — Art. 6; Marques employées, à l'étranger seulement, avant la loi de 1875; droit à l'enregistrement en Grande-Bretagne; applicabilité de la —, p. 41. — V. Union.

CROIX ROUGE. — V. Marques (*Roumanie*).

D

DANEMARK. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 153. — Publications officielles concernant son accession à l'Union, p. 2, 34. — Traité du 21 septembre 1894 avec la Suède concernant les marques, p. 18.

DÉLAI DE PRIORITÉ. — Applicable aux brevets additionnels, p. 45, 95. — Formalités à accomplir, p. 135. — Modifications à apporter à l'article 4 de la Convention, p. 116. — *France.* Demande de brevet déposée en Belgique par un ressortissant français, puis en France, pendant le —; validité du brevet français, p. 26. — *Grande-Bretagne.* Nécessité de reproduire dans le brevet devant jouir du — les revendications contenues dans la demande originale, p. 10.

DÉNOMINATION DU PRODUIT. — *Italie.* «Fernet»; monopole de vente pour un territoire déterminé; vente à des tiers avec interdiction d'exporter dans ce territoire; obligation de l'acheteur, p. 141.

DÉPENDANCE RÉCIPROQUE DES BREVETS. — V. Brevet d'importation.

DESSIN OU MODÈLE INDUSTRIEL. — *Perse.* Protection accordée pour des dessins de tapis exploités par des étrangers, p. 170. — *Portugal.* Décret royal du 15 décembre 1894, texte, p. 114; règlement d'exécution du 28 mars 1895, texte, p. 175. — *Suisse.* Règlement du 31 août 1894, p. 2. — V. Statistique.

E

ÉCHANTILLON. — V. Indications de provenance (*Grande-Bretagne*).

ENREGISTREMENT INTERNATIONAL. Classification des marques internationales, projet, p. 21. — Liste des États ayant adhéré à l'Arrangement du 14 avril 1891, p. 1. — Son utilité pour la protection des marques en Tunisie, p. 52. — Statistique, années 1893 et 1894, p. 15.; années 1893 à 1895, p. 190. — *France.* Circulaire ministérielle du 15 juin 1895 concernant l'—, texte, p. 111. — *Italie.* Décret du 10 février 1895 concernant l'—, texte, p. 34.

ESPAGNE. — Brevet; exploitation partielle, p. 25. — Brevets de cinq ans; leurs effets, p. 35, 49. — Brevet; taxes à payer pour l'obtenir, p. 13. — Enregistrement des marques; effet déclaratif ou attributif de propriété, p. 38. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 153. — Marque de fabrique; refus d'inscription; conséquences, p. 120.

ÉTATS-UNIS. — Action en nullité de brevet; gouvernement des — demandeur; demande rejetée par la Cour d'appel de circuit; faculté, pour le gouverne-

ment, de recourir à la Cour suprême; loi du 3 mars 1891, p. 185. — Arbitrage en matière de marques, p. 111. — Brevet d'invention; non-paiement de la taxe finale; déchéance; renouvellement de la demande, p. 88. — Brevet d'invention; demandes concurrentes; retard apporté à la demande, p. 85. — Brevets nationaux limités par la durée des brevets étrangers de date antérieure, p. 22, 55. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 153. — Lieu de provenance; apposition du nom du pays d'origine sur des articles d'importation, p. 120. — Modifications (du 14 février 1895) au règlement sur les brevets, texte, p. 85. — Plaintes formulées contre le Bureau des brevets allemand, p. 185. — Rapport du Commissaire des brevets sur l'année 1894, p. 93. — Revision de la loi sur les brevets, p. 170. — Statistique, année 1894, p. 92. — Vignette et dénomination de fantaisie déposées en une seule marque, p. 166.

ÉTIQUETTE. — V. Marque.

EXAMEN. — *Autriche.* Marques déposées; leur — au point de vue de leur ressemblance avec d'autres marques, p. 186. — Marques françaises; enregistrement refusé; convention austro-française du 18 février 1884, p. 57.

EXPLOITATION DES BREVETS. — *Autriche-Hongrie.* Exploitation exigée par la loi; vente, dans une des villes de la Monarchie, d'un exemplaire de l'objet breveté fabriqué à l'étranger, p. 125. — *Espagne.* Exploitation partielle, p. 25. — *France.* L'— prévue par l'art. 5 de la Convention internationale consiste dans la fabrication de l'objet breveté, p. 110. — *Italie.* Non —; inaction volontaire; déchéance non encourue, p. 166. — Non —; offre de licence refusée; inaction involontaire; preuve, p. 90. — *Suisse.* L'application exigée par la loi (art. 9, n° 3) doit-elle avoir lieu en Suisse ou dans un pays quelconque? p. 77.

F

FRANCE. — Brevet demandé par un ressortissant français, en Belgique, puis en —, pendant le délai de priorité; validité du brevet en —, p. 26. — Brevet d'invention; défaut de nouveauté; publicité; brevet étranger; spécification provisoire anglaise, p. 88. — Convention internationale, art. 5; le terme *exploitation* se rapporte à la fabrication de l'objet breveté, p. 110. — Enregistrement international des marques; circulaire ministérielle du 15 juin 1895, texte, p. 111. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 153. — Indications de provenance prohibées, p. 25. — Indication de provenance; reproductions de monuments parisiens sur des

produits importés; circulaire ministérielle, p. 169. — Indication de provenance; «Vichy»; bassin hydrologique; intervention de l'État; intervention de l'Union des propriétaires d'eaux minérales; irrecevabilité, p. 73. — Lien de fabrication; fausse indication; délit, p. 107. — Marques de fabrique de la manufacture royale de porcelaines de Saxe; dépôt; usage; droit exclusif; domaine public, p. 120. — Marques; domaine public, p. 24. — Marques françaises en Autriche; examen préalable; convention austro-française du 18 février 1884, p. 57. — Mouvement en faveur de la révision de la loi sur les brevets, p. 152. — Nom commercial; usurpation; mode de preuve; bicyclette; conreur; patron; complicité, p. 89. — Statistique des marques, année 1894, p. 173. — Traité avec la Roumanie, p. 111.

G

GRANDE-BRETAGNE. — Brevet déposé pendant le délai de priorité; reproduction des revendications de la demande originale, p. 10. — Brevet d'invention; projet de loi modifiant la législation, p. 70. — Dispositions coloniales sur la propriété industrielle rendues applicables à l'Australie occidentale, p. 76. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 154. — Indications de provenance; ordonnance du 20 avril 1895 concernant les initiales figurant sur les produits et les emballages importés, texte, p. 147. — Loi sur les marques de marchandises; son application aux échantillons, p. 186. — Marques employées, à l'étranger seulement, avant la loi de 1875, p. 39. — Marques pour objets de métal; communication au public, dans la *Cutlers Hall* de Sheffield, p. 6. — Signatures admises comme marques, p. 186. — Statistique: brevets, p. 15, 30, 48, 62; dessins industriels, p. 62; marques, p. 63. — Traité avec la Roumanie, p. 111.

GRÈCE. — Traité avec les Pays-Bas sur la propriété industrielle, p. 142.

GUATÉMALA. — Publications officielles concernant sa sortie de l'Union, p. 34.

H

HONGRIE. — Couronne et écusson de —; leur emploi dans les marques de fabrique, p. 186. — Loi additionnelle sur les marques, projet, p. 26; entrée en vigueur, p. 125. — Loi du 14 juillet 1895 sur les brevets, projet, p. 6; travaux parlementaires, p. 76; vote de la loi, p. 94; texte, p. 162, 178; entrée en vigueur, p. 142. — Marque de fabrique britannique; configuration; traité de commerce avec la Grande-Bretagne; désaccord avec l'Autriche quant à son application, p. 123.

INDE BRITANNIQUE. — Exigences douanières concernant les indications de provenance, p. 169.

INDICATION DE PROVENANCE. — Liste des États ayant adhéré à l'Arrangement du 14 avril 1891, p. 1. — Vin récolté en Champagne et ayant subi la dernière préparation en Allemagne; quelle en est l'— exacte? p. 69. — *États-Unis*. Lieu de provenance; apposition du nom du pays d'origine sur des articles d'importation, p. 120. — Marque de fabrique; «Carlsbad»; noms de villes généralement non appropriables comme marques; exception à cette règle, p. 141. — *France*. — prohibées, p. 25. — Lieu de fabrication; fausse —; délit, p. 107. — Reproduction de monuments parisiens sur des produits importés; circulaire ministérielle, p. 169. — Vichy; bassin hydrologique; intervention de l'État, p. 73. — *Grande-Bretagne*. Application de la loi sur les marques de marchandises aux échantillons, p. 186. — Ordonnance générale du Conseil des douanes du 20 avril 1895, concernant les initiales figurant sur les produits et les emballages importés, texte, p. 147. — *Inde britannique*. Exigences douanières concernant les —, p. 169. — *Roumanie*. Traités avec la France et la Grande-Bretagne, p. 111. — *Victoria*. Étiquettes françaises apposées sur des cognacs distillés en Australie, p. 170.

INVENTION. — *Suisse*. Décisions du Conseil fédéral des 27 novembre 1894 et 6 septembre 1895 concernant les — faites par les fonctionnaires fédéraux, texte, p. 148.

ISLANDE. — Ne possède pas de législation sur les marques, p. 77.

ITALIE. — Brevet d'importation; introduction et mise en œuvre, en —, de l'objet breveté acheté à l'étranger, p. 110. — Brevet d'invention; demande déposée par un ayant cause de l'inventeur, p. 56. — Brevet d'invention; licence; déchéance du brevet par suite du non-paiement de la taxe; restitution proportionnelle de la somme payée, ou dommages-intérêts, p. 141. — Brevet d'invention; non-exploitation; inaction involontaire; déchéance non encourue, p. 166. — Brevet d'invention; non-exploitation; offre de licence refusée; inaction involontaire; preuve, p. 90. — Brevetabilité d'un résultat industriel, p. 56. — Décret du 10 février 1895 concernant l'enregistrement international des marques, texte, p. 34. — Dénomination du produit; «Fernet»; monopole de vente accordé pour un territoire déterminé; interdiction aux tiers d'exporter dans ce territoire, p. 141. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 154. — Marque employée par un tiers anté-

rieurement au dépôt; action en contre-façon, p. 56. — Marques de fabrique; dispositions pénales et procédure, p. 110. — Nom commercial; dissolution de société; qualification de «successeurs», p. 56. — Nom commercial; établissement scindé; arrangement concernant l'emploi du nom commercial; confusion, p. 141. — Traité avec la Colombie, texte, p. 6.

J

JAPON. — Brevets; législation, p. 58, 94. — Union de la propriété industrielle; perspective de l'accession du —, p. 58.

L

LÉGISLATION. — *Allemagne*. Avant-projet de loi sur la concurrence déloyale, analyse, p. 12. — Avis du 1^{er} décembre 1894 concernant les échantillons à joindre aux demandes de brevet pour procédés chimiques, texte, p. 6. — Ordonnance prussienne du 9 janvier 1895 concernant la confiscation des marchandises marquées en violation de la loi, texte, p. 85. — *Autriche*. Loi du 15 juillet 1895 concernant les marques obligatoires pour faux, faucilles et lames de hache-paille, texte, p. 149. — Loi du 30 juillet 1895 complétant et modifiant celle du 6 janvier 1890 sur la protection des marques, texte, p. 148. — Projet de loi additionnelle sur les marques, p. 26. — Projet de loi sur la concurrence déloyale, p. 93. — *États-Unis*. Modifications (du 14 février 1895) au règlement sur les brevets, texte, p. 85. — Révision de la loi sur les brevets, p. 170. — *Grande-Bretagne*. Ordonnance générale du Conseil des douanes du 20 avril 1895, concernant les initiales figurant sur les produits et les emballages importés, texte, p. 147. — Projet de loi modifiant la — sur les brevets, p. 70. — *Hongrie*. Loi additionnelle sur les marques, projet, p. 26; entrée en vigueur, p. 125. — Loi du 14 juillet 1895 sur les brevets, projet, p. 6; travaux parlementaires, p. 76; vote de la loi, p. 94; texte, p. 162, 178; entrée en vigueur, p. 142. — *Italie*. Décret du 10 février 1895 concernant l'enregistrement international des marques, texte, p. 34. — *Malte*. Marques, — en vigueur, p. 77. — *Nouvelle-Écosse* et *Nouveau-Brunswick*. Marques soumises à la — canadienne, p. 77. — *Pérou*. Modification de la loi sur les brevets précisant la garantie à fournir par les déposants étrangers, texte, p. 26. — *Portugal*. Décret du 15 décembre 1894 sur la propriété industrielle et commerciale; analyse, p. 65; texte, p. 82, 97, 113, 129, 131; règlement d'exécution du 28 mars 1895, p. 131, 143, 159, 175. — Révision de la — sur la propriété industrielle, p. 12. *Russie*. Révision de la — sur les bre-

vets, p. 76, 101. — Revision de la — sur les marques, p. 76. — *Russie d'Asie*. Marques; soumises à la — de la Russie d'Europe, p. 77. — *Suède*. Ordonnance royale du 19 octobre 1894 concernant les brevets et les marques d'origine danoise, texte, p. 17. — *Suisse*. Décisions du Conseil fédéral des 27 novembre 1894 et 6 septembre 1895 concernant les inventions faites par les fonctionnaires fédéraux, texte, p. 148. — Règlement du 31 août 1894 sur les dessins et modèles industriels, texte, p. 2.

M

MALTE. — Législation sur les marques, p. 77.
 MANCHE (Iles de la). — Protection accordée aux marques, p. 77.
 MARQUE. — Classifications administratives en matière de —, p. 18. — Marques complexes déposées par la même personne; faculté de combiner les éléments des diverses —, p. 13. — *Allemagne*. Chars portant une — autre que celle du fournisseur du produit transporté. Étiquette collée sur une bouteille dans le verre de laquelle est empreinte la marque d'une maison concurrente. Marque incorporée au produit par le tissage. Crayons munis d'une marque; rebuts vendus à des tiers sans effacement préalable de la marque. Étiquettes fabriquées sans l'autorisation de l'ayant droit; vente sous la condition de ne les employer que pour les produits du propriétaire de la marque; fabricant condamné comme complice, p. 185. — Décisions de la Section des —; transfert des — étrangères enregistrées à Leipzig dans le nouveau rôle des —, preuve de la protection obtenue à l'étranger; opposition, de la part d'un étranger non domicilié, contre l'enregistrement d'une —, p. 152. — Violation de la loi sur les —; confiscation des marchandises; ordonnance prussienne du 9 janvier 1895, p. 85. — *Antilles danoises*. Absence de législation sur les —, p. 77. — *Autriche*. Examen des — déposées au point de vue de leur ressemblance avec des — déjà enregistrées, p. 186. — Marque britannique composée de chiffres et de mots; traité de commerce entre l'Autriche-Hongrie et la Grande-Bretagne; assimilation de l'étranger au national; configuration de la marque; application de la loi du pays d'origine ou de celle du pays d'enregistrement; désaccord entre l'Administration autrichienne et l'Administration hongroise, p. 123. — Marques françaises; examen préalable; refus; convention austro-française du 18 février 1884, p. 57. — Projet de loi additionnelle sur les —, p. 26. — Législation complémentaire; entrée en vigueur, p. 125. — Loi du 15 juillet 1895 concer-

nant les — obligatoires pour faux, faucilles et lames de hache-paille, texte, p. 149. — Loi du 30 juillet 1895, complétant et modifiant celle du 6 janvier 1890 sur la protection des —, texte, p. 148. — Règlement de la Chambre de commerce de Vienne concernant l'enregistrement des — (août 1895), texte, p. 149. — *Belgique*. Dépôt d'une — suédoise en Belgique antérieurement à l'accession de la Suède à la Convention internationale; inefficacité; — déposée par un étranger; condition pour que le dépôt ait son effet, p. 139. — *Bulgarie*. — Utilité de faire enregistrer les —, p. 13. — *Espagne*. Enregistrement des marques; effet déclaratif ou attributif de propriété, p. 38. — Enregistrement d'une — refusé par l'administration; conséquences, p. 120. — *États-Unis*. Arbitrage en matière de —, p. 111. — Dénomination descriptive de nature à tromper; «Syrup of Figs»; protection refusée, p. 166. — Noms de villes généralement non appropriables comme —; «Carlsbad»; exception à la règle, p. 141. — Vignette et dénomination de fantaisie déposées en une seule marque, p. 166. — *France*. Dépôt; usage; droit exclusif; domaine public; — de la manufacture royale de porcelaine de Saxe, p. 120. — Marque étrangère; absence de réciprocité; impossibilité de poursuivre la contrefaçon; traité ultérieur établissant la réciprocité; possibilité de revendiquer la marque, p. 25. — *Grande-Bretagne*. Communication au public, dans la *Cutlers Hall* de Sheffield, des marques pour objets de métal, p. 6. — Marques employées avant la loi de 1875; emploi à l'étranger; droit à l'enregistrement en Angleterre; Convention internationale de 1883, p. 41. — Signatures admises comme —, p. 186. — *Hongrie*. Emploi de la couronne hongroise et de l'écusson de la Hongrie dans les —, p. 186. — Projet de loi additionnelle sur les —, p. 26. — *Islande*. Absence de législation sur les —, p. 77. — *Italie*. Dispositions pénales et procédure en matière de —, p. 110. — Emploi par un tiers antérieurement au dépôt; action en contrefaçon, p. 56. — *Malte*. Législation sur les —, p. 77. — *Manche* (Iles de la). Protection des —, p. 77. — *Nouvelle-Écosse* et *Nouveau-Brunswick*. La législation canadienne sur les — applicable dans ces États, p. 77. — *Portugal*. Décret royal du 15 décembre 1894, texte, p. 97; règlement d'exécution du 28 mars 1895, texte, p. 143. — Statistique des — enregistrées de 1883 à 1893, p. 15. — *Roumanie*. La Croix-Rouge comme —; interdiction, p. 59. — *Russie*. Action pénale en contrefaçon; contrefaçon constatée; acquittement; insuffisance de la protection accordée; ses causes, p. 184. — Revision de la législation sur les —, p. 76.

— *Russie d'Asie*. Législation sur les — la même que pour la Russie d'Europe, p. 77. — *Suède*. Ordonnance royale du 19 octobre 1894 concernant les — d'origine danoise, texte, p. 17. — *Suisse*. Dépôt, comme —, d'un nom commercial autre que celui du déposant; traitement appliqué aux étrangers, p. 94. — Marque «Antinosine» enregistrée; emploi oral ou manuscrit de la dénomination protégée; absence de contrefaçon, p. 41. — Possibilité de faire protéger les — suisses en Russie, p. 125. — Titre de journal; dénomination «Tribune» déposée comme —; loi sur les — non applicable aux titres de journaux, p. 167. — *Tunisie*. Protection des —, p. 52. — *Turquie*. Contrefaçon; annulation de dépôt, p. 75. — Imperfection de la loi sur les —, p. 44. — *Victoria*. Retour d'envois munis de fausses —, p. 170. — V. Enregistrement international, Indication de provenance, Nom commercial, Statistique.

MODÈLE D'UTILITÉ. — *Allemagne*. Art. 13, al. 1 de la loi; réciprocité; publication officielle; pays au profit desquels elle a été faite, p. 170, 192. — Vente d'un — enregistré; modèle analogue enregistré antérieurement; action en restitution du prix d'achat, p. 56.

MODÈLE INDUSTRIEL. — V. Dessin, Modèle d'utilité.

N

NOM COMMERCIAL. — *Allemagne*. Protection du — non limitée à un produit déterminé, p. 185. — *France*. Usurpation; mode de preuve; loi du 28 juillet 1824; bicyclette; coureur; patron; complicité, p. 89. — *Italie*. Établissement scindé; arrangement concernant l'emploi du —; confusion, p. 141. — Société; dissolution; qualification de «successeurs», p. 56. — *Portugal*. Décret royal du 15 décembre 1894, p. 100; règlement d'exécution du 28 mars 1895, p. 159. — *Suisse*. Faculté de déposer, comme marque, un — autre que celui du déposant; traitement appliqué aux étrangers, p. 94.

NORVÈGE. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 154.

NOUVELLE-ÉCOSSE ET NOUVEAU-BRUNSWICK. — Législation applicable en matière de marques, p. 77.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Statistique de la propriété industrielle, années 1890 à 1892, p. 173.

P

PAYS-BAS. — Brevets d'invention; nouveaux efforts faits en leur faveur, p. 57. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 154. — Rapport du Bureau de la propriété industrielle, 1^{er} décembre 1893-31 décembre 1894, p. 141. — Statistique, 1^{er} décembre 1893-

31 décembre 1894, p. 142. — Traité avec la Grèce sur la propriété industrielle, p. 142.

PÉROU. — Brevets; garantie à fournir par les demandeurs de brevet étrangers, texte, p. 26.

PERSE. — Dessins de tapis exploités par des étrangers; protection accordée, p. 170.

PORTUGAL. — Décret royal du 15 décembre 1894 concernant la garantie des titres de propriété industrielle et commerciale, signature, p. 12; analyse, p. 65; texte, p. 82, 97, 113, 129, 131; règlement d'exécution du 28 mars 1895, texte, p. 132, 143, 159, 175. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 154. — Marques enregistrées de 1883 à 1893, statistique, p. 15.

Q

QUEENSLAND. — Statistique des brevets, année 1893, p. 173.

R

RAPPORTS ADMINISTRATIF. — *États-Unis*. Commissaire des brevets, année 1894, p. 93. — *Pays-Bas*. Bureau de la propriété industrielle, 1^{er} décembre 1893-31 décembre 1894, p. 141. — *Suisse*. Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, année 1894, p. 76.

RÉCOMPENSES INDUSTRIELLES. — *Portugal*. Décret royal du 15 décembre 1894, texte, p. 113; règlement d'exécution du 28 mars 1895, texte, p. 161.

REVENDICATION. — *Grande-Bretagne*. Brevet demandé pendant le délai de priorité; nécessité de reproduire les — de la demande originale, p. 10.

ROUMANIE. — Emblème de la Croix-Rouge; non admissible comme marque, p. 59. — Marques de fabrique; régime conventionnel, p. 192. — Traités avec la France et la Grande-Bretagne, p. 111.

RUSSIE. — Marques; insuffisance de la protection accordée; ses causes, p. 184. — Marques suisses; absence de protection, p. 125. — Revision de la législation sur les brevets et sur les marques, p. 76, 101.

RUSSIE D'ASIE. — Marques; application de la législation de la Russie d'Europe, p. 77.

S

SERBIE. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 154.

STATISTIQUE. — Enregistrement international des marques, années 1893 et 1894,

p. 15; années 1893 à 1895, p. 190. — Propriété industrielle; — générale; de 1886 à 1893, p. 27; de 1886 à 1894, p. 187. — *Allemagne*. Marques de marchandises; — de la première année de l'application de la loi de 1894 (1^{er} octobre 1894-30 septembre 1895), p. 174. — Propriété industrielle, année 1894, p. 155. — *Autriche*. Brevets, année 1894, p. 93. — *États-Unis*. Extrait du rapport au Congrès, année 1894, p. 92. — *France*. Marques de fabrique, année 1894, p. 173. — *Grande-Bretagne*. Brevets, p. 15, 30, 48, 62; dessins industriels, p. 62; marques, p. 63. — *Nouvelle-Zélande*. Propriété industrielle, années 1890 à 1892, p. 173. — *Pays-Bas*. Extraits du rapport du Bureau de la propriété industrielle, 1^{er} décembre 1893-31 décembre 1894, p. 142. — *Portugal*. Marques enregistrées de 1883 à 1893, p. 15. — *Queenland*. Brevets, année 1893, p. 173. — *Suisse*. Propriété industrielle, année 1894, p. 79.

SUÈDE. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 154. — Ordonnance royale du 19 octobre 1894 concernant les brevets et les marques d'origine danoise, texte, p. 17. — Traité du 21 septembre 1894 avec le Danemark concernant les marques, texte, p. 18.

SUISSE. — Brevet d'invention; application exigée par l'article 9, n^o 3, de la loi; doit-elle avoir lieu en Suisse ou dans un pays quelconque?, p. 77. — Concurrence déloyale; enseignes d'hôtel; confusion, p. 91. — Décisions du Conseil fédéral des 27 novembre 1894 et 6 septembre 1895 concernant les inventions faites par les fonctionnaires fédéraux, texte, p. 148. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 154. — Faculté de déposer, comme marque, un nom commercial autre que celui du déposant; traitement appliqué aux étrangers, p. 94. — Industrie chimique et brevets, p. 152. — Marque de fabrique; possibilité d'obtenir la protection légale en Russie, p. 125. — Marque-dénomination; emploi oral ou manuscrit de la dénomination protégée; absence de contrefaçon, p. 41. — Rapport sur la gestion du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle en 1894, p. 76. — Règlement du 31 août 1894 sur les dessins et modèles industriels, texte, p. 2. — Statistique de la propriété industrielle pour 1894, p. 79. — Titre de journal déposé comme marque; loi sur les marques non applicable, p. 167.

SYNDICAT PROFESSIONNEL. — *France*. Usurpation du nom de Vichy; Union des pro-

priétaires d'eaux minérales; intervention d'un —; irrecevabilité, p. 73.

T

TITRE DE JOURNAL. — V. Marque (*Suisse*).

TRAITÉ — *Allemagne*. Application du traité conclu avec l'Autriche-Hongrie en matière de propriété industrielle, p. 11. — *Autriche-Hongrie* et *France*. Application du — austro-français du 18 février 1884 sur les marques, p. 57. — *Autriche-Hongrie* et *Grande-Bretagne*. Dispositions du — de commerce relatives aux marques; désaccord entre les Administrations autrichienne et hongroise quant à son application, p. 123. — *Grèce-Pays-Bas*. Convention pour la protection de la propriété industrielle, p. 142. — *Italie-Colombie*. Dispositions du — de commerce du 27 octobre 1892 relatives aux brevets et aux marques, texte, p. 6. — *Roumanie*. Conventions avec la France et la Grande-Bretagne en matière d'indications de provenance, p. 111. — Régime conventionnel en matière de marques, p. 192. — *Suède-Danemark*. Déclaration du 21 septembre 1894 concernant la protection réciproque des marques, texte, p. 18. — V. Convention internationale, Enregistrement international, Indication de provenance.

TUNISIE. — Exécution donnée à l'article 12 de la Convention, p. 154. — Marques de fabrique; leur protection en —, p. 52.

TURQUIE. — Imperfection de la loi sur les marques, p. 44. — Marque; contrefaçon; annulation de dépôt, p. 75.

U

UNION INTERNATIONALE. — États faisant partie de l'— au 1^{er} janvier 1895, p. 1. — Marque suédoise déposée en Belgique antérieurement à l'accession de la Suède à l'—; inefficacité; condition pour que le dépôt ait son effet, p. 139. — Statistique générale de la propriété industrielle de 1886 à 1893, p. 27; de 1886 à 1894, p. 187. — *Danemark*. Publications officielles concernant son accession à l'—, p. 2, 34. — *Guatemala*. Publications officielles concernant sa sortie de l'—, p. 34. — *Japon*. Perspective de son accession à l'—, p. 58. — V. Convention internationale, Enregistrement international, Indication de provenance.

V

VICTORIA. — Protection des marques et des indications de provenance, p. 170.

TABLE DES NOMS DES PARTIES

	Pages		Pages		Pages
American Bell Telephone Co	185	Garassino	56	Prod'hom	41
Atkinson	185	Gasparoni	56	Richard, Karl	11
Banque d'escompte de Paris	88	Gestetner	110	Roche & Cie	139
Bardou-Job	75	Grosser, Eugen	11	Schönherr	110
Bate Refrigerating Co	55	Hendricks-Ogtrop	56	Schröder	185
Bechis	56	Hoffer	141	Seferdou & Marco	75
Berliner, Emile	185	Hogg	110	Segalla	141
Bœcker & Begus	90, 166	Humber & Cie	89	Slaizer, Bourdois & Bloch	121
Branca, Fratelli	141	Indergand	91	Société bavaoise des allumettes	56
Brooks (Jonas) & Brothers	123	Jönköping Tandsticksfabriks-Actie Bolag	139	Sorel	141
California Fig Syrup Co	166	Kate Gardner Putnum	166	Spolveretti	56
Cananzi, Raffaele	110	Kinney	166	Stearns	166
Caussemille & Cie	139	Kutnow Brothers	141	Sulzberger	55
Cie fermière de Vichy	73	Larbaud et Menau	73	Tamagno & Musso	110
Darracq et Nicodemi	89	Laurent, Noirfalise et Albert	107	Torre	56
Départ. autrichien du Commerce	123	Lemaire, Félix	107	Tresch	91
Eisner & Mendelsohn	141	Luder	56	Tribune de Genève	166
États-Unis	185	Manuf. roy. de porcelaines de Saxe	121	Tribune de Lausanne	166
Eyquem	110			Wohlgrath	166
Fornara & Cie	90, 166			Zipernowski	88
Frémot	41				

TABLE CHRONOLOGIQUE

des arrêts, jugements et décisions

	Pages		Pages		Pages
1879		C. app. Paris, 9 août	89	Trib. féd. suisse (1 ^{re} sect.), 1 ^{er} fé-	166
Trib. police, Brême, 25 juill.	185	C. app. Venise, 4 sept.	56	vrier	110
1892		C. cass. Turin, 12 sept.	56	C. app. Messine, 6 févr.	55
Trib. adm. Autriche, 3 mars	123	Trib. de l'Emp., Allemagne, 1 ^{er} oct.	44	C. supr. États-Unis, 4 mars	185
Trib. com., Gand, 4 juin	139	Trib. féd. suisse (1 ^{re} sect.), 6 oct.	91	Landgericht I (ch. corr.), Berlin,	121
1893		Trib. de l'Emp., Allemagne, 12 nov.	185	10 mars	110
Trib. du contentieux adm., Es-	120	Trib. de l'Emp., Allemagne, 22 nov.	185	Trib. civ. Seine (1 ^{re} ch.), 20 mars	141
pagne, 7 juin		Trib. de l'Emp., Allemagne, 24 nov.	185	C. cassat. Rome, 27 mars	141
1894		Trib. féd. suisse (1 ^{re} sect.), 24 nov.	41	C. cass. Rome, 8 avril	185
Trib. du Cons. d'État d'Espagne,	25	Trib. corr. Leipzig, 26 nov.	185	Trib. de l'Emp., Allemagne, 20 avril	88
5 mai		Trib. corr. Seine (II ^e ch.), 5 déc.	110	C. cassation France, 8 mai	90
Trib. civ. Seine (1 ^{re} ch.) 8 mai	73	C. app. Gènes, 22 déc.	56	C. cassat. Turin, 10 mai	185
C. app. Toulouse, 25 mai	107	Trib. corr. Francfort s. M., 22 déc.	185	Trib. corr. Breslau, 17 mai	141
C. app. Gand, 18 juin	139	Trib. échevins Crimitschau, 27 déc.	185	Trib. Florence, 22 mai-1 ^{er} juillet	166
Trib. crim. Messine, 20 juin	110	1895		Commiss. brevets États-Unis, 3 août	185
C. app. Florence, 4 août.	56	Trib. corr. Stamboul, 14 jan.	75	C. supr. États-Unis, 11 nov.	166
		Trib. de l'Emp., Allemagne, 29 janv.	185	C. app. Milan, 12 nov.	

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

	Pages		Pages		Pages
Agenda industrial	96, 172	Gfeller, Jules. <i>La protection de la propriété immatérielle en Suisse</i> , compte rendu	77	Österreichische Zeitschrift für gewerblichen Rechtsschutz	46
Annales de la propriété industrielle, artistique et littéraire	14, 46, 128	Horloger-bijoutier français (L')	128	Official Gazette of the United States Patent Office (The) (Publ. off. États-Unis) 14, 31, 46, 60, 78, 95, 112, 127, 155, 171, 192	192
Annuaire des mines, de la métallurgie, de la construction mécanique et de l'électricité (L')	32, 46, 60	Illustrated Official Journal (Patents) (The) (publ. off. Grande-Bretagne) 14, 31, 46, 60, 78, 95, 112, 127, 155, 172	172	Patent- und Marken-Zeitung	32, 128
Beaume, Alex. et Dumont, Eug. <i>Code pratique de l'inventeur breveté</i>	95	Illustriertes österreichisch-ungarisches Patent-Blatt	32, 46, 60, 128, 172	Proprietà industriale, La	13
Berger-Stephan. <i>Gesetz zum Schutz der Warenbezeichnungen</i> , compte rendu	60	Industria é invenciones	32, 96, 142	Recueil officiel des marques de fabrique et de commerce (publ. off. Belgique) 14, 31, 46, 60, 77, 95, 112, 127, 155, 171, 192	192
Bijlagen tot de Nederlandsche Staatscourant, bevattende de beschrijvingen en afbeeldingen van fabrieksen Handelsmerken 32, 60, 78, 96, 112, 127, 172	172	Journal des prud'hommes, patrons et ouvriers	32, 172	Recueil spécial des brevets d'invention (publ. off. Belgique) 13, 31, 46, 60	60
Boletim da Propriedade industrial (publ. off. Portugal) 78, 96, 128, 172	172	Journal du droit international privé et de la jurisprudence comparée 46, 96, 172	172	Registreringstidning for Varumarken (publ. off. Suède) 14, 32, 46, 60, 78, 96, 112, 127, 172	172
Boletim de la Sociedad de fomento fabril	32, 96, 172	Liste des brevets (publ. off. Suisse) 32, 60, 78, 96, 128, 172	172	Revue de droit commercial, industriel et maritime	96, 142, 172
Boletim oficial de la propiedad intelectual é industrial (publ. off. Espagne) 14, 31, 46, 60, 78, 95, 112, 127, 155, 171, 192	192	Lucien Brun, Joseph. <i>Les marques de fabrique et de commerce en droit français, droit comparé et droit international</i> , compte rendu	59	Revue du commerce et de l'industrie	142
Bollettino delle finanze, ferrovie e industrie	32, 96, 142	Magyar Szabadalmi Hirlap (Journal des brevets hongrois)	46	Rivista delle privative industriali 128, 172	172
Bosio, Edoardo. <i>Della decadenza dei brevetti per mancata attuazione</i> , compte rendu	126	Marques de fabrique et de commerce enregistrées en Suisse (publ. off. Suisse)	32, 60, 78, 96, 128, 172	Schweizer Industrie- und Handels-Zeitung	128
Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes	128	Moniteur des brevets d'invention (Le)	32, 128	Scienza del diritto privato	46
Bulletin officiel de la propriété industrielle et commerciale (publ. off. France) 14, 31, 46, 60, 78, 95, 112, 127, 155, 171	171	Moniteur des marques de fabrique et de commerce (Le)	32, 128	Seligsohn, Dr Arnold. <i>Gesetz zum Schutz der Warenbezeichnungen vom 12. Mai 1894</i> , compte rendu 60	60
Cronica comercial	96	Morceau, Henri. <i>De la répression des fausses indications relatives aux lieux de fabrication et de production</i> , compte rendu	111	Simon, Dr Alfred. <i>Die Concurrence déloyale und ihre Behandlung im Civil- und Strafrecht</i> , compte rendu	126
Day, Charles Aubray. <i>The Complete Handbook on British, Colonial and Foreign Patents, Trade Marks and Designs</i> , compte rendu	142	Neuzeit	32, 46, 60, 96, 142	Sommaire périodique des revues de droit	32, 128
Droit industriel (Le)	32, 96, 128	Norden, avec supplément intitulé: Tidning for Patent och Varmarken (publ. sous le contrôle de l'Administration suédoise) 32, 46, 60, 78, 96, 128, 155, 172	172	Trade-Mark Record	96, 172
Dufourmantelle. <i>De la concurrence déloyale à l'aide de fausses indications sur la provenance des produits</i> , compte rendu	171	Norsk Patentblad (publ. off. Norvège) 14, 32, 46, 60, 78, 95, 112, 127, 142, 172	172	Trade-Marks Journal (publ. off. Grande-Bretagne) 14, 32, 46, 60, 78, 96, 112, 127, 155, 172	172
Electrical Discovery	96, 128, 172	Norsk Registreringstidende for Varemaerker (publ. off. Norvège) 14, 32, 46, 60, 78, 96, 112, 127, 172	172	Vallotton, James. <i>La concurrence déloyale et la concurrence illicite</i> , compte rendu	126
				Zeitschrift für gewerblichen Rechtsschutz	46, 60, 96, 128, 142, 172

TABLE DES DOCUMENTS

publiés dans la « Propriété industrielle » de 1885 à 1895

NOTA. — Les documents précédés d'un astérisque (*) ont cessé d'être en vigueur

	Années	Pages		Années	Pages
CONVENTION INTERNATIONALE pour la protection de la propriété industrielle, du 20 mars 1883	1885	2	pour cause de violation de la loi pour la protection des marques de marchandises, du 9 janvier 1895	1895	85
Arrangement concernant la répression des fausses indications de provenance sur les marchandises, du 14 avril 1891	1892	88	AUTRICHE. — Loi concernant la protection des marques, du 6 janvier 1890	1892	43
Arrangement concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce, du 14 avril 1891	»	88	Loi autorisant le Ministère des royaumes et pays représentés dans le Conseil de l'Empire à mettre hors vigueur l'article XVI du pacte douanier et commercial conclu avec le Ministère des pays de la couronne hongroise, et à le remplacer par l'article XVI contenu dans le § 1 ^{er} de la présente loi, du 27 décembre 1893	1894	17
Règlement pour l'exécution de l'Arrangement du 14 avril 1891 concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce, du 14 avril 1891	1892	89	Ordonnance du Conseil des Ministres pour l'exécution de la loi du 27 décembre 1893, relative à l'article XVI du pacte douanier et commercial conclu avec le Ministère des pays de la couronne hongroise concernant la matière des privilèges, du 27 décembre 1893	»	18
Protocole concernant la dotation du Bureau international de l'Union pour la protection de la propriété industrielle, du 15 avril 1891	»	91	Ordonnance du Ministère du Commerce concernant les marques obligatoires pour faux, faucilles et lames de hache-paille, du 15 juillet 1895	1895	149
Procès-verbal de dépôt des ratifications concernant les protocoles signés à Madrid les 14 et 15 avril 1891 par les Plénipotentiaires des États de l'Union pour la protection de la propriété industrielle, du 15 juin 1892	1892	106	Loi complétant et modifiant celle du 6 janvier 1890 sur la protection des marques, du 30 juillet 1895	»	148
Danemark. Publications officielles concernant l'accession du — à l'Union	1895	2, 34	Règlement établi par la Chambre de commerce et d'industrie de Vienne concernant l'enregistrement et le renouvellement des marques industrielles et commerciales, août 1895	»	149
Guatémala. Publications officielles concernant la dénonciation de la Convention internationale de la part du —	»	34	BELGIQUE. — Articles 14 à 19 de la loi française du 18 mars 1806 portant établissement d'un conseil de prud'hommes à Lyon. (Ils règlent en Belgique la protection des dessins industriels)	1885	24
ALLEMAGNE. — Loi sur les brevets d'invention, du 7 avril 1891	1891	60	Loi sur les brevets d'invention, du 24 mai 1854	»	19
Loi sur les modèles d'utilité, du 1 ^{er} juin 1891	»	85	Arrêté qui règle l'exécution de la loi sur les brevets, du 24 mai 1854	»	21
Règlement pour l'exécution de la loi sur les brevets du 7 avril 1891 et de la loi sur les modèles d'utilité du 1 ^{er} juin 1891, du 11 juillet 1891	»	111	Arrêté relatif au récépissé des demandes de brevets, du 12 septembre 1861	»	22
Dispositions transitoires pour l'exécution de la loi sur les brevets du 7 avril 1891, du 17 juillet 1891	»	113	Arrêté complétant celui du 24 mai 1854, qui règle l'exécution de la loi sur les brevets, du 23 juin 1877	»	22
Dispositions concernant la déclaration des modèles d'utilité, du 31 août 1891	»	124	Loi sur les marques de fabrique et de commerce, du 1 ^{er} avril 1879	»	22
Ordonnance concernant la procédure pour les appels au Tribunal de l'Empire en matière de brevets, du 6 décembre 1891	1892	17	Arrêté qui règle l'exécution de la loi concernant les marques de fabrique et de commerce, du 7 juillet 1879	»	23
Loi pour la protection des marques de marchandises, du 12 mai 1894	1894	118	Arrêté concernant le dépôt des dessins industriels appartenant à des étrangers, du 10 juillet 1884	»	5
Règlement pour l'exécution de la loi pour la protection des marques de marchandises du 12 mai 1894, et de la loi concernant la protection des modèles d'utilité du 1 ^{er} juin 1891, du 30 juin 1894	»	132	*Arrêté concernant la protection de la propriété industrielle à l'Exposition universelle d'Anvers en 1885, du 31 juillet 1884	»	6
Prescriptions concernant la déclaration des marques de marchandises, du 21 juillet 1894	»	132	Arrêté concernant l'établissement du service spécial de la propriété industrielle, du 21 octobre 1884	»	5
Ordonnance concernant l'exécution des §§ 17 et 22 de la loi pour la protection des marques de marchandises, du 4 août 1894	»	150	Arrêté indiquant les formalités à remplir pour le dépôt des dessins et modèles industriels, du 10 décembre 1884	»	24
Avis concernant les échantillons à joindre aux demandes de brevet pour procédés chimiques, du 1 ^{er} décembre 1894	1895	6	*Arrêté assurant l'application de l'article 11 de la Convention internationale du 20 mars 1883		

	Années	Pages		Années	Pages
aux produits qui figureront au Grand-Concours international des sciences et de l'industrie de Bruxelles, du 24 avril 1888	1888	57	ESPAGNE. — Décret royal établissant les règles auxquelles doivent se soumettre les fabricants pour légitimer l'usage et la propriété des marques adoptées comme signes distinctifs des produits de leur industrie, du 20 novembre 1850	1888	133
Circulaire ministérielle disposant que les demandes de brevets ne devront plus être rédigées sur timbre, du 17 décembre 1888	1889	61	Ordonnance royale prescrivant qu'il soit délivré un certificat pour chacune des marques demandées par les fabricants, chaque fois qu'il existera quelque différence entre elles, du 11 juillet 1851	»	134
Arrêté concernant l'enregistrement international des marques de fabrique, du 23 mai 1893	1893	87	Ordonnance royale déclarant que la propriété des marques de fabrique est assimilée à la propriété mobilière, et déterminant la manière en laquelle sa transmission doit être constatée, du 11 avril 1858	»	135
*Arrêté concernant l'application de l'article 11 de la Convention internationale du 20 mars 1893 à l'Exposition universelle d'Anvers, du 25 septembre 1893	1894	33	Loi concernant la concession de brevets d'invention, du 30 juillet 1878	1887	85
BRÉSIL. — Loi n° 3129 réglant la concession de brevets aux auteurs d'inventions ou de découvertes industrielles, du 14 octobre 1882	1893	19	Décret royal établissant des règles pour l'application aux provinces d'outre-mer de la loi du 30 juillet 1878 sur les brevets d'invention, du 14 mai 1880	1888	2
Règlement pour l'exécution de la loi n° 3129, du 14 octobre 1882, réglant la concession des brevets aux auteurs d'inventions ou de découvertes industrielles, décret n° 8820, du 30 décembre 1882	»	29	Décret royal édictant de nouvelles dispositions pour la meilleure exécution de la loi du 30 juillet 1878 relative à la concession de brevets d'invention, du 2 août 1886	»	3
Loi n° 3346 établissant des règles pour l'enregistrement des marques de fabrique et de commerce, du 14 octobre 1887	1888	96	*Décret royal supprimant le Conservatoire des arts et créant à sa place la Direction des brevets, des marques et de l'industrie, du 30 juillet 1887	»	3
Règlement pour l'exécution de la loi n° 3346, du 14 octobre 1887, sur les marques de fabrique et de commerce, du 31 décembre 1887	1893	118	Décret royal supprimant le Bureau spécial des brevets d'invention et des marques de fabrique, du 11 juillet 1888	»	113
Code pénal des États-Unis du Brésil, du 11 octobre 1890, titre XII, chapitre V, section II: De la violation des droits résultant de brevets d'invention et de découverte; section III: De la violation des droits concernant les marques de fabrique et de commerce	»	74	Décret royal relatif à la protection temporaire des inventions, marques de fabrique ou de commerce, dessins et modèles industriels figurant aux expositions internationales, du 16 août 1888	»	113
		142	Ordonnance royale pour l'exécution du décret concernant la protection temporaire de la propriété industrielle pendant les expositions internationales, du 29 août 1888	»	114
BULGARIE. — Loi sur les marques de fabrique et de commerce, du 15-27 décembre 1892	1894	3	Décret royal prescrivant que les dépôts de marques de fabrique soient accompagnés de clichés, et déterminant la manière en laquelle les marques doivent être publiées, du 1 ^{er} septembre 1888	»	135
Règlement pour l'exécution de la loi sur les marques de fabrique et de commerce, du 20 avril-2 mai 1893	»	4	Ordonnance royale disposant que les dénominations et les noms peuvent constituer une marque de fabrique ou de commerce, du 12 février 1889	1889	61
COLOMBIE. — Dispositions relatives à la propriété industrielle du traité de commerce avec l'Italie, du 27 octobre 1892	1895	6	Ordonnance royale fixant les droits à percevoir par les experts chargés de constater l'exploitation des brevets d'invention et des certificats d'addition, du 9 mai 1893	1893	88
CURAÇAO. — Arrêté royal, n° 27, concernant les marques de fabrique et de commerce, du 3 février 1890 (abrogé à l'exception de l'article 10)	1891	3	Décret royal concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce, du 15 décembre 1893	1894	2
Arrêté pour l'application de l'article 2 de la loi du 30 septembre 1893 concernant les marques de fabrique et de commerce, du 9 novembre 1893	1894	47	ÉTATS-UNIS. — Article 228 du Règlement du Bureau des brevets, concernant les demandes de brevets déposées sous le régime de l'Union internationale de la propriété industrielle, du 18 avril 1888	1888	125
DANEMARK. — Loi sur la protection des marques de fabrique, du 11 avril 1890	»	145	Circulaire du Département de la Trésorerie relative aux marques, aux timbres, aux étiquettes, etc., qui doivent être apposés sur les colis et les produits importés, du 28 janvier 1891	1891	64
Avis concernant les déclarations à faire conformément à la loi du 11 avril 1890 sur la protection des marques, du 11 avril 1890	»	147	*Loi protégeant les exposants étrangers, à l'Exposition colombienne universelle, contre les poursuites pour exhibition de produits garantis par des brevets et des marques américains, du 6 avril 1892	1892	76
Loi sur les brevets d'invention, du 13 avril 1894	»	71			
Loi réprimant l'emploi d'indications fausses sur les marchandises, du 27 avril 1894	»	148			
Avis concernant les demandes de brevet, du 9 juin 1894	»	149			
Déclaration concernant la protection réciproque des marques de marchandises en Suède et en Danemark, du 21 septembre 1894	1895	18			
Ordonnance concernant la protection des marques de fabrique et des brevets étrangers, du 28 septembre 1894	1894	149			

	Années	Pages		Années	Pages
ÉTATS-UNIS. — Modifications apportées au règlement pour l'exécution des lois sur les brevets d'invention, du 14 février 1895	1895	85	23 juin 1857 sur les marques de fabrique et de commerce, du 3 mai 1890	1890	66
FRANCE. — Articles 14 à 19 de la loi du 18 mars 1806 portant établissement d'un conseil de prud'hommes à Lyon. (Ils règlent la protection des dessins et modèles industriels)	1885	24	Décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 23 juin 1857, modifiée par celle du 3 mai 1890, sur les marques de fabrique et de commerce, du 27 février 1891	1891	46
Loi relative aux altérations ou suppositions de noms sur les produits fabriqués, du 28 juillet 1824	1890	113	Loi relative à l'établissement du tarif général des douanes (Dispositions relatives aux marques de fabrique ou de commerce et à l'indication du lieu d'origine), du 11 janvier 1892	1892	33
Loi sur les brevets d'invention, du 5 juillet 1844	1885	11	Décrets concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce, du 17 décembre 1892	1893	4
Arrêté qui règle l'application, dans les colonies, de la loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention, du 21 octobre 1848	»	14	du 25 avril 1893	»	57
Décret qui règle l'application, en Algérie, de la loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention, du 5 juin 1850	»	14	Décret rendant applicables en Indo-Chine les lois du 5 juillet 1844, 31 mai 1856 et 23 mai 1868, sur les brevets d'invention, du 24 juin 1893	1894	2
Loi qui modifie l'article 32 de la loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention, du 20 mai 1856	»	15	GRANDE-BRETAGNE. — Loi sur les brevets, dessins et marques de fabrique de 1883 (25 août)	1885	76
Loi sur les marques de fabrique ou de commerce, du 23 juin 1857	1890	66	*Règlement concernant les brevets d'invention, du 21 décembre 1883	1886	79
Décret impérial portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 23 juin 1857 sur les marques de fabrique et de commerce, du 26 juillet 1858	»	79	*Règlement concernant les dessins, du 21 décembre 1883	1887	29
Loi relative à la garantie des inventions susceptibles d'être brevetées et des dessins de fabrique qui seront admis aux expositions publiques, autorisées par l'administration, dans toute l'étendue de l'empire, du 23 mai 1868	1885	15	*Règlement concernant les marques de fabrique, du 21 décembre 1883	»	45
Loi relative à l'établissement d'un timbre ou signe spécial destiné à être apposé sur les marques commerciales et de fabrique, du 26 novembre 1873	1890	89	Règlement concernant la pratique et la procédure des appels aux officiers de la loi. (Sans date, publié en 1883)	1886	95
Décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 26 novembre 1873 concernant l'apposition d'un timbre ou poinçon spécial sur les marques de fabrique ou de commerce, du 25 juin 1874	»	99	Loi (d'amendement) sur les brevets, dessins et marques de fabrique de 1885 (14 août)	1886	21
*Instruction arrêtée de concert entre le Garde des sceaux, Ministre de la Justice, et le Ministre du Commerce, pour l'exécution de la loi du 23 juin 1857 et du décret du 26 juillet 1858, sur les marques de fabrique et de commerce, du 21 octobre 1885	1886	36	*Règlement concernant les brevets d'invention, du 15 août 1885	1887	20
Décision ministérielle concernant la classification des marques de fabrique et de commerce, du 4 janvier 1886	»	13	Loi sur les brevets de 1886 (25 juin)	1886	60
Circulaire adressée aux Chambres de commerce françaises et concernant l'application de la loi du 28 juillet 1824 et de l'article 19 de la loi du 23 juin 1857, du 26 février 1886	»	37	Loi sur les marques de marchandises de 1887 (23 août)	1888	13
Instruction arrêtée de concert entre le Garde des sceaux, Ministre de la Justice, et le Ministre du Commerce et de l'Industrie, pour l'exécution de la loi du 23 juin 1857 et du décret du 26 juillet 1858 sur les marques de fabrique et de commerce, du 4 mars 1887	1888	83	Règlement établi par les Commissaires des douanes en vertu de l'article 16 de la loi de 1887 sur les marques de marchandises, du 1 ^{er} décembre 1887	»	25
Déclaration échangée avec l'Italie concernant la constatation réciproque de la personnalité juridique des établissements de commerce ou d'industrie des deux pays, du 16 mars 1887	1887	45	Ordonnance générale publiée par les Commissaires des douanes pour l'application de la loi de 1887 sur les marques de marchandises, du 22 décembre 1887	»	36
*Loi portant dérogation à la loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention et à la loi du 23 juin 1857 sur les marques de fabrique, pour les produits admis à l'Exposition universelle de 1889, du 30 octobre 1888	1889	5	Ordonnance générale publiée par les Commissaires des douanes concernant le traitement des boîtes de montres et des montres importées dans le Royaume-Uni, du 18 janvier 1888	»	46
Loi portant modification à l'article 2 de la loi du			*Règlement sur les brevets, du 15 mai 1888	»	85
			*Règlement sur les marques de fabrique, du 15 juin 1888	»	85
			Loi sur les brevets, dessins et marques de fabrique de 1888 (24 décembre)	1889	61
			Ordonnance générale 7/1889 concernant certains pouvoirs discrétionnaires conférés aux officiers des douanes relativement aux marques de marchandises, du 1 ^{er} février 1889	»	127
			Règlement concernant le registre des agents de brevets, du 11 juin 1889	»	147
			*Règlement concernant les dessins, du 29 juin 1889	1890	3
			*Règlement concernant les marques de fabrique, du 29 juin 1889	»	20
			*Règlement concernant les marques de fabrique, du 26 août 1889	»	22
			Ordonnance en Conseil appliquant au Danemark certaines dispositions des lois sur les brevets, dessins et marques, du 20 novembre 1894	1895	2

	Années	Pages		Années	Pages
GRANDE-BRETAGNE. — Circulaire concernant les marques des fromages hollandais, du 8 mars 1895	1895	147	ITALIE. — Loi sur les privilèges industriels (brevets d'invention), du 30 octobre 1859	1885	31
Marques de marchandises. Ordonnance générale 28/1895 concernant les initiales figurant sur les produits et les emballages importés, du 20 avril 1895	»	147	Loi qui étend à tout le royaume la loi du 30 octobre 1859 sur les privilèges industriels, du 31 janvier 1864	»	42
Communication au public, dans le Cutlers Hall de Sheffield, des marques déposées pour objets en métal. (Publié en 1895).	»	6	Règlement pour l'exécution de la loi sur les privilèges industriels, du 31 janvier 1864	»	42
GRÈCE. — Loi sur les marques de fabrique et de commerce, du 10-22 février 1893. (La traduction que nous avons reproduite porte par erreur la date du 16 janvier 1893).	1894	103	Décret établissant des règles pour la présentation des dessins annexés aux descriptions relatives aux privilèges industriels, du 16 septembre 1869	1887	22
Ordonnance réglant l'exécution et l'application de la loi sur les marques de fabrique, du 2-14 janvier 1894	»	162	Transfert à Rome de la section des privilèges industriels, du 9 septembre 1884	1885	6
GUATÉMALA. — Art. 20 de la Constitution (brevets)	1892	6	Décret concernant l'établissement du service spécial de la propriété industrielle, du 23 octobre 1884	1885	6
Loi sur les brevets et sur les concessions protectrices de l'industrie nationale, du 27 mai 1886.	»	6	*Décret royal instituant le Bulletin officiel de la propriété industrielle, littéraire et artistique, du 11 février 1886	1886	38
HONGRIE. — Loi concernant la protection des marques, du 4 février 1890	1892	43	Règles pour la préparation des documents relatifs aux demandes de privilèges industriels, du 15 mars 1887	1887	47
Loi autorisant le Ministère des royaumes et pays représentés dans le Conseil de l'Empire à mettre hors vigueur l'article XVI du pacte douanier et commercial conclu avec le Ministère des pays de la couronne hongroise, et à le remplacer par l'article XVI contenu dans le § 1 ^{er} de la présente loi, du 27 décembre 1893	1894	17	Déclaration échangée avec la France concernant la constatation réciproque de la personnalité juridique des établissements de commerce ou d'industrie des deux pays, du 16 mars 1887	»	45
Ordonnance du Conseil des Ministres autrichien pour l'exécution de la loi du 27 décembre 1893, relative à l'article XVI du pacte douanier et commercial conclu avec le Ministère des pays de la couronne hongroise concernant la matière des privilèges, du 27 décembre 1893	»	18	Règles pour la présentation des dessins annexés aux descriptions relatives aux privilèges industriels (brevets). (Sans date, publiées en 1887).	»	22
Loi sur les brevets, du 14 juillet 1895.	1895	162	Règles pour la préparation des documents relatifs aux demandes de privilèges industriels (brevets). (Sans date, publiées en 1887)	»	47
INDE BRITANNIQUE. — Indications de provenance. Décision du Gouvernement britannique, du 18 août 1894	1895	169	Circulaire du Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce aux préfetures et sous-préfetures du royaume, concernant le droit de timbre dû pour les demandes de privilèges industriels et les procès-verbaux y relatifs, du 30 avril 1888	1888	58
INDES NÉERLANDAISES. — Arrêté établissant de nouvelles dispositions en matière de marques de commerce et de fabrique, du 6 avril 1885 (abrogé à l'exception de l'article 10)	1890	36	Circulaire aux préfets du royaume établissant des règles pour la confection des dessins qui doivent être reproduits dans le Bulletin des privilèges industriels par la photozincographie, du 5 décembre 1891	1892	33
Ordonnance portant abrogation des articles 96 et 97 du Code pénal pour les indigènes, ainsi que de l'ordonnance publiée dans le <i>Staatsblad</i> de 1871, sous le n° 161, du 4 juin 1885	»	46	Dispositions relatives à la propriété industrielle du traité de commerce avec la Colombie, du 27 octobre 1892	1895	6
Arrêté modifiant et complétant les dispositions relatives aux marques de commerce et de fabrique, du 10 juillet 1888 (abrogé, sauf en ce qui concerne l'application de l'article 10 de l'arrêté du 6 avril 1885)	»	47	Loi apportant des modifications à celle du 30 octobre 1859, n° 3731, sur les privilèges industriels, du 4 août 1894	1894	117
Ordonnance concernant l'entrée en vigueur de l'arrêté royal du 10 juillet 1888, modifiant et complétant les dispositions relatives aux marques de commerce et de fabrique, du 17 septembre 1888	»	48	Règlement pour l'application du 2 ^e Protocole de Madrid, du 11 avril 1891 concernant l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce, du 10 février 1895	1895	34
*Arrêté concernant l'établissement du service spécial de la propriété industrielle et du dépôt central prévus par l'article 12 de la Convention du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle, du 9 octobre 1888	»	36	NORVÈGE. — Loi sur la protection des marques de fabrique et de commerce, du 26 mai 1884	1886	71
Arrêté pour l'application de l'article 2 de la loi du 30 septembre 1893 concernant les marques de fabrique et de commerce, du 9 novembre 1893	1894	47	Arrêté du Département de l'Intérieur portant règlement d'administration pour l'exécution de la loi du 26 mai 1884 sur les marques de fabrique et de commerce, du 29 décembre 1884	»	50
			Avis du Département de l'Intérieur (extrait concernant les marques de fabrique et de commerce), du 29 décembre 1884	»	72
			Loi sur les brevets d'invention, du 16 juin 1885	»	53
			Acte d'accession à la Convention internationale du 20 mars 1883, du 26 juin 1885	1885	75
			Règlement pour la Commission des brevets, du 20 janvier 1894	1894	88

	Années	Pages		Années	Pages
PAYS-BAS. — *Loi sur les marques de commerce et de fabrique, du 25 mai 1880	1885	70	SUÈDE. — Loi sur la protection des marques de fabrique et de commerce, du 5 juillet 1884	1886	39
Article 337 du Code pénal, établissant des pénalités pour l'usurpation des noms, des raisons de commerce et des marques	1888	45	Acte d'accession à la Convention internationale du 20 mars 1883, du 26 juin 1885	1885	75
*Arrêté concernant l'établissement du service spécial de la propriété industrielle et du dépôt central prévus à l'article 12 de la Convention internationale du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle, du 19 janvier 1885	1885	19	Ordonnance royale concernant l'application de la Convention internationale du 20 mars 1883, du 26 juin 1885	1889	2
*Loi portant modification à la loi du 25 mai 1880 sur les marques de commerce et de fabrique, du 22 juillet 1885	1886	29	Ordonnance royale portant défense d'introduire dans le pays des marchandises munies d'une fausse désignation d'origine, du 9 novembre 1888	1889	138
*Arrêté concernant l'organisation d'un service spécial de la propriété industrielle et d'un dépôt central, prévus par l'article 12 de la Convention du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle, du 2 juin 1890	1890	136	Abaissement du droit de timbre pour brevets d'invention	1892	33
Loi concernant les marques de fabrique et de commerce, du 30 septembre 1893	1893	155	Ordonnance royale portant modification des articles 3 et 22 de l'ordonnance concernant les brevets d'invention du 16 mai 1884, du 12 juin 1891	»	34
Arrêté portant abrogation de l'arrêté royal du 2 juin 1890 concernant l'organisation d'un service spécial de la propriété industrielle et d'un dépôt central, prévu par l'article 12 de la Convention du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle, du 15 novembre 1893	»	159	Ordonnance royale portant modification des articles 4 et 11 de l'ordonnance sur les brevets d'invention du 16 mai 1884, du 14 avril 1893	1893	117
PÉROU. — Modifications apportées à la loi sur les brevets du 28 janvier 1869	1895	26	Déclaration concernant la protection réciproque des marques de marchandises en Suède et en Danemark, du 21 septembre 1894	1895	18
PORTUGAL. — *Code civil de 1868. 2 ^e Partie. Livre 1 ^{er} . Chapitre III. De la propriété des inventions	1891	17	Ordonnance royale concernant la protection des brevets d'invention et des marques de marchandises d'origine danoise, du 19 octobre 1894	»	17
*Décret concernant la procédure administrative pour la délivrance des brevets d'invention, du 17 mars 1868	»	32	SUISSE. — *Loi fédérale concernant la protection des marques de fabrique et de commerce, du 19 décembre 1879	1885	61
*Décret concernant les privilèges d'invention ou d'introduction d'inventions, du 31 décembre 1852	»	32	*Règlement d'exécution pour la loi fédérale du 19 décembre 1879 concernant la protection des marques de fabrique et de commerce, du 2 octobre 1880	»	68
Loi instituant une Division de l'Industrie au Ministère des Travaux publics, du Commerce et de l'Industrie, du 14 mai 1884	1885	40	*Arrêté du Conseil fédéral concernant l'application des articles 4 et 30 de la loi fédérale sur la protection des marques de fabrique et de commerce, du 4 janvier 1881	»	69
Décret concernant la concession de brevets d'invention ou d'importation pour les provinces d'outre-mer, du 21 mai 1892	1893	4	*Arrêté du Conseil fédéral concernant le service spécial de la propriété industrielle, du 25 novembre 1884	»	7
Décret royal concernant la garantie des titres de propriété industrielle et commerciale, du 15 décembre 1894	1895	82	Loi fédérale sur les brevets d'invention, du 29 juin 1888	1888	71
Règlement pour l'exécution du décret du 15 décembre 1894 sur la propriété industrielle, du 28 mars 1895	»	131	*Règlement d'exécution pour la loi fédérale du 29 juin 1888 sur les brevets d'invention, du 12 octobre 1888	»	121
SERBIE. — Loi pour la protection des marques de fabrique et de commerce, du 30 mai 1884	1889	15	*Arrêté du Conseil fédéral concernant la preuve de l'existence des modèles à fournir pour l'obtention de brevets d'invention, du 26 octobre 1888	»	124
Loi pour la protection des dessins et modèles, du 30 mai 1884	»	27	Loi fédérale sur les dessins et modèles industriels, du 21 décembre 1888	1889	3
Circulaire ministérielle réglant l'exécution de la loi sur les marques de fabrique et de commerce, ainsi que celle de la loi sur les dessins et modèles, du 25 mai 1885	»	29	*Adjonction à l'arrêté du Conseil fédéral du 26 octobre 1888 concernant la preuve de l'existence des modèles à fournir pour l'obtention des brevets d'invention, du 6 mars 1889	»	43
SUD-AFRICAINE. (RÉPUBLIQUE). — Loi sur les marques de fabrique et de commerce, du 31 mai 1892	1892	139	*Règlement d'exécution pour la loi fédérale du 21 décembre 1888 sur les dessins et modèles industriels, du 24 mai 1889	»	78
SUÈDE. — Ordonnance royale sur les brevets d'invention, du 16 mai 1884	1886	29	*Arrêté du Conseil fédéral concernant la revision du règlement d'exécution du 12 octobre 1888 pour la loi fédérale du 29 juin 1888 sur les brevets d'invention, du 24 juin 1889	»	128
			Loi fédérale concernant la protection des marques de fabrique et de commerce, des indications de provenance et des mentions de récompenses industrielles, du 26 septembre 1890	1890	123

	Années	Pages		Années	Pages
SUISSE. — Règlement d'exécution pour la loi fédérale du 26 septembre 1890 concernant la protection des marques de fabrique et de commerce, des indications de provenance et des mentions de récompenses industrielles, du 7 avril 1891	1891	99	des mentions de récompenses industrielles, du 27 novembre 1894	1894	161
Arrêté du Conseil fédéral touchant l'exécution de l'Arrangement concernant l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce conclu à Madrid le 14 avril 1891, du 19 août 1892	1892	122	Décisions du Conseil fédéral concernant les inventions faites par les fonctionnaires fédéraux, des 27 novembre 1894 et 6 septembre 1895	1895	148
Loi fédérale modifiant la loi fédérale du 29 juin 1888 sur les brevets d'invention, du 23 mars 1893	1893	58	SURINAM. — Arrêté royal, n° 26, concernant les marques de fabrique et de commerce, du 3 février 1890 (abrogé à l'exception de l'article 10)	1891	5
Règlement d'exécution pour la loi fédérale sur les brevets d'invention du 29 juin 1888, révisée le 23 mars 1893, du 21 juillet 1893	»	101	Arrêté pour l'application de l'article 2 de la loi du 30 septembre 1893 concernant les marques de fabrique et de commerce, du 9 novembre 1893	1894	47
Loi fédérale concernant les dispositions transitoires à celle du 26 septembre 1890, relative à la protection des marques de fabrique et de commerce, des indications de provenance et des mentions de récompenses industrielles, du 29 juin 1894	1894	118	TASMANIE. — Protection accordée aux brevets, dessins et marques de fabrique des États de l'Union (article 106 de la loi du 29 septembre 1893)	1894	87
Règlement d'exécution pour la loi fédérale du 21 décembre 1888 sur les dessins et modèles industriels, du 31 août 1894	1895	2	TUNISIE. — Loi sur les brevets d'invention, du 22 Rabia-et-Tani 1306 (26 décembre 1888)	1889	105
Règlement d'exécution pour la loi fédérale du 29 juin 1894 concernant les dispositions transitoires à celle du 26 septembre 1890, relative à la protection des marques de fabrique et de commerce, des indications de provenance et			Loi sur les marques de fabrique et de commerce, du 5 Chaoual 1306 (3 juin 1889)	1891	74
			Décret concernant les marques de fabrique et de commerce, du 1 ^{er} Rabia-et-Tani 1310 (22 octobre 1892)	1892	168
			Décret réglant l'exécution de l'Arrangement concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce, du 4 Rabia-et-Tani 1310 (25 octobre 1892)	1893	4



